



Lille, le 23 mai 2016

**LETTRE A UN(E) COLLEGE CHEMINOT(E)...  
NON GREVISTE.**

Bonjour,

Comme tu l'entends très souvent les chaînes d'infos en continu, assèment contre vérité sur contre vérité, passant du cheminot en grève « juste pour défendre ses intérêts » pour finir par le maintenant fameux « marre d'être pris en otage ».

*Si je suis en grève, ce n'est pas par plaisir !*

**La première raison : gagner une convention collective de haut niveau,** dans notre « jargon » cela signifie avoir de meilleurs conditions de travail.

**Les enjeux sont immenses,** ils dépassent de loin nos seules conditions de travail.

Avec le projet de décret socle, **c'est la notion même de sécurité ferroviaire qui est remise en cause.**

Enfermés dans un dogme de rentabilité (de productivisme maximal), l'UTP (le MEDEF du transport), comme la direction SNCF ouvrent la porte à des « Brétigny » puissance 10 et/ou accidents de travail des cheminots-es. Sincèrement, crois tu que la SNCF nous accorde des plages de repos de 48h obligatoires, des durées de temps de travail très encadrées, des formations périodiques, un suivi médical individualisé par simple plaisir et souci de notre santé ? Bien entendu que **Non... !**

Mais simplement qu'il a été jugé, et c'est bien légitime, que des agents en bonne santé et bénéficiant de plage de repos nécessaires à la récupération mentale et physique étaient des conditions indispensables pour permettre à des millions de personnes de circuler **en toute sécurité.** Que chaque voyageur puisse prendre le train tout le long de la journée et 365 jours par an !

Et c'est à ce prix là que fonctionne le service public ferroviaire tel qu'on le connaît actuellement. Mais assurer une telle continuité de service nécessite des contreparties pour l'ensemble des agents.

**C'est aujourd'hui pour cela que nous sommes dans l'action et que je t'y invite. Afin d'avoir des conditions de travail dignes, et maintenir un haut niveau de sécurité.**

**La deuxième raison : exiger le retrait de la loi travail !**

Encore il y a quelques jours, le très libéral Jean-Michel Apathie s'est interrogé sur son compte twitter en disant « La SNCF en grève contre la loi El Khomri qui ne la concerne

pas du tout » **Amusant ; Non ?** Au lieu de se livrer à de tels propos, ce dernier ferait mieux de se renseigner sur le contenu de la loi travail. Pas besoin, pourtant, de chercher très loin. En effet, dès l'article 2 on comprend pourquoi les cheminots se mobilisent.

### **L'inversion de la hiérarchie des normes ça te parle ?**

Jusqu'à aujourd'hui, le droit du travail repose sur ce principe. A savoir que la loi prime sur les accords de branche, qui eux-mêmes priment sur les accords d'entreprise. Seuls les accords plus favorables aux salariés peuvent déroger à la règle supérieure. **On appelle cela le principe de faveur.** Avec le projet de loi travail, le gouvernement souhaite renverser ce principe et donner la primauté aux accords d'entreprise. Mais c'est oublier qu'employeurs et employés ne négocient jamais d'égal à égal, il existe toujours un lien de subordination. C'est d'ailleurs pour cette raison que les législateurs avaient introduit le principe de hiérarchie des normes, pour protéger les salariés. **Nous pouvons négocier la meilleure convention collective du monde pour l'ensemble des salariés du ferroviaires (privé et public), mais que vaudra-t-elle si les accords de branche et d'entreprise peuvent y déroger librement ? Absolument rien !**

Comprends-tu bien le danger ? A savoir **une course au moins disant social entre les différentes entreprises ferroviaires favorisant ainsi l'émergence d'un dumping social généralisé au final.**

Et au delà de l'inversion de la hiérarchie des normes, les cheminots ne veulent pas d'un projet de loi régressif où le triptyque « précarité, flexibilité, productivité » prime sur les notions de sécurité, de respect de l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle ou encore de sécurisation de l'emploi.

**Alors tu vois, les raisons de la mobilisation des cheminots contre la loi travail sont multiples.**

A la fois pour une convention collective de haut niveau, mais aussi pour le retrait total de la loi travail. **Ce n'est pas du corporatisme mais bien de l'intérêt général.**

Alors ensemble, ne lâchons rien cher(e) Collègue, il en va de notre avenir et de celui des prochaines générations de travailleurs du rail.

Assemblée Générale des cheminots grévistes de LILLE  
le Mercredi 25 mai 2016  
à 10h00 local syndical 37 rue de Tournai